

- 1 - Le contrat est nominatif et ne peut être cédé.
- 2 - Toute cession occulte dont s'apercevra la Direction du camping sera pénalisée par une exclusion immédiate de tous les occupants partageant l'emplacement et ne donnera pas lieu à un quelconque remboursement.
- 3 - Aucun invité ne peut occuper l'emplacement sans l'autorisation de la Direction du camping.
- 4 - Si la durée de votre séjour ne correspond pas exactement à nos périodes de disponibilité, il vous sera proposé un choix de solutions se rapprochant au mieux de votre demande.
- 5 - Il est conseillé de louer votre emplacement à l'avance. Les places sont attribuées sans distinction, dans l'ordre d'enregistrement des réservations. Tous nos TARIFS sont consultables via le site internet, par téléphone, ou encore sur place. Ils sont susceptibles de varier à la hausse ou à la baisse. Lorsque le client demande un DEVIS ou une OPTION, le prix comme la disponibilité du produit sont toujours limités dans le temps (veuillez-vous référer à notre correspondance). Selon nos conditions les séjours se réservent uniquement par notre Site Internet <https://www.californie-plage.fr/>. Passé ce délai, le prix indiqué comme la disponibilité du produit ne sont plus garantis.
- 6 - **Rétroactivité** : Le tarif applicable au séjour est le prix en vigueur au jour de la réservation, ou encore le prix indiqué sur l'option nominative dont la période de validité ne serait pas encore révolue. Les avantages ou les promotions proposés par notre établissement postérieurement à la date de réservation ne peuvent être imputés sur une réservation déjà confirmée, réglée intégralement ou partiellement. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.
- 7 - Il sera adressé un accusé de réception pour toute réservation.
- 8 - En l'absence de courrier ou de mail du campeur précisant qu'il a dû différer son arrivée, l'objet de sa location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée sur le contrat et **les sommes versées restent acquises au camping.**
- 9 - Pour toute annulation, l'acompte sera conservé par le camping et le solde sera dû à titre d'indemnité :
 - a) **Conditions de l'option « Partez zen »**, modification uniquement sur l'année en cours - offre non rétroactive : jusqu'à 31 jours avant l'arrivée, le séjour peut être modifié une fois gratuitement s'il a lieu dans l'année en cours. Le séjour peut être reporté sur de nouvelles dates, toute différence tarifaire au moment de la modification entre l'ancien et le nouveau séjour sera à la charge du client. Si le nouveau séjour s'avérerait moins cher que l'ancien, il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence. À partir de 30 jours avant l'arrivée, le séjour n'est plus modifiable.
 - b) **En cas d'annulation de la part du campeur avec une souscription à la garantie annulation.**
Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales de la garantie annulation Flixi.
Les annulations doivent être envoyées par lettre recommandée avec AR.
- 10 - Pour toute réservation, un acompte de 30 % du séjour est demandé. Mobil-home et emplacement : **le client peut solder son séjour à sa convenance et au plus tard 31 jours avant l'arrivée.**
- 11 - **Paiement en 4 x par carte bancaire avec notre partenaire FLOA :**
Notre partenaire financier FLOA, propose des solutions de paiement pour vos achats de biens et/ou de services, en différé, en 4 échéances par carte bancaire. Ces solutions de paiement sont réservées aux particuliers (personnes physiques majeures) résidents en France, titulaires d'une carte bancaire Visa ou MasterCard possédant une date de validité correspondant à la durée du remboursement FLOA, RCS Bordeaux 434 130 423 dont le siège social se situe Immeuble G 7 71 Rue Lucien Faure à Bordeaux 33300 soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09 et enregistrée à l'ORIAS sous le numéro nn°07 028 160 www.orias.fr). FLOA se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre demande de financement. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://www.floabank.fr/conditions-generales-paiement-plusieurs-fois> Nous attirons votre attention sur le fait que si vous demandez à payer votre commande de biens et/ou de service au moyen de ces solutions de paiement, vos données personnelles seront transmises à FLOA Bank à des fins d'étude de votre demande de financement, de gestion de votre contrat de crédit et le cas échéant, de recouvrement. Pour plus d'informations, cliquez ici : <https://www.floabank.fr/politique-confidentialite>
- 12 - Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
- 13 - À l'arrivée, un dépôt de garantie en espèce ou CB via SWIKLY sera demandé pour la barrière d'entrée, les badges de contrôle, le ménage et/ou les détériorations éventuelles.
Pour un **emplacement** : 60€, pour une **location** : 300€, une location avec **animal** : 600€ (animaux autorisés uniquement en mobil-home Cayo Coco, Bornéo, Moorea, Maho), une location avec **SPA** : 1200€.
- 14 - **Inventaire d'entrée** : ménage et inventaire réalisés avant votre arrivée. À vérifier par le client à son arrivée. En cas de problème, ne rien toucher, le signaler immédiatement à la réception. **Inventaire de sortie** : l'inventaire sera réalisé par notre responsable ménage après votre départ. Le dépôt de garantie sera détruit ou vous sera renvoyé (minoré du forfait ménage ou/et des dégradations constatées) par chèque bancaire français ou virement bancaire (frais à la charge du client).
- 15 - Les dépôts de garantie seront restitués 72h après le départ (sauf espèce à récupérer sur rdv) et après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Les frais d'encaissement de la caution sont à la charge du client. La perte d'un bracelet de contrôle sera facturée 23€.
- 16 - Par mesure de sécurité, le port du bracelet de contrôle inviolable est obligatoire durant toute la durée du séjour dans l'enceinte du camping et des piscines.
- 17 - Les shorts, caleçons de bain sont strictement interdits dans l'enceinte des piscines, seuls les maillots de bain sont autorisés en opposition à tout autre vêtement.
- 18 - Les animaux sont acceptés uniquement sur les emplacements et dans les mobil-homes Cayo Coco, Bornéo, Moorea, Maho et sur présentation du carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tatoués et tenus en laisse. Leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres et ils ne doivent pas être laissés seuls dans un véhicule, une caravane, une tente ou sur un emplacement. **Les chiens de catégories 1 et 2 ne sont pas acceptés.**
- 19 - Les visiteurs sont admis à l'intérieur du terrain sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent pendant les heures d'ouverture de la réception. Ils doivent laisser leur véhicule à l'extérieur et s'acquitter de la redevance visiteur. Une pièce d'identité doit être présentée à la réception.
- 20 - La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement toute personne qui manquerait au respect du règlement intérieur, toute personne qui provoquerait un désordre ou se rendrait coupable d'agression, toute personne qui donnerait de fausses informations sur les accompagnants du séjour.
- 21 - Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement le règlement intérieur du camping.
- 22 - Pour des raisons de sécurité il est interdit de brancher sa voiture électrique sur les bornes non adaptées à cet effet.
- 23 - Tous les litiges nés de l'exécution des présentes devront être portés devant les tribunaux compétents tels que définis par le nouveau code de procédure civile.
- 24 - Vol : Le camping a mis en place des mesures contre le vol ; néanmoins, chaque client reste responsable de son matériel.
- 25 - Droit à l'image : lors de votre séjour dans notre camping, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmé pour la réalisation de nos supports publicitaires, sauf si vous nous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.
- 26 - **Médiation des litiges de la consommation** : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la camping Californie-plage. Le médiateur «droit de la consommation» ainsi proposé est Le Centre de la Médiation des Conciliateurs de Justice. Ce dispositif de médiation peut être joint par :
 - voie électronique: cm2c.net
 - ou par voie postale : Le Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice - 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris.